

Comment les députés ont dépensé leur réserve

HIER, L'ASSEMBLÉE NATIONALE a rendu publique l'attribution de la réserve parlementaire des députés. L'usage qui en est fait par les élus est très variable. A noter que tous ne disposent pas d'une même enveloppe. Chaque groupe reçoit une somme équivalente à 130 000 € par député, à charge ensuite à lui de les distribuer.

■ **Les communes d'abord.** La plupart des parlementaires pensent en premier lieu aux villes de leur circonscription. Et, s'ils sont maires, pourquoi pas à la leur. Jacques Myard, le député-maire (UMP) de Maisons-Laffitte, a octroyé 30 000 € à sa ville. Jean-Marie Tétart, député-

maire (UMP) de Houdan, a fait de même en versant 14 000 € à sa commune. C'est sa plus grosse dotation sur les 120 250 € dépensés. Il a réparti le reste de sa réserve entre neuf villes et treize associations. **Jean-Philippe Malle, député (PS) de Trappes jusqu'au 26 septembre 2014, a donné 30 000 € à Trappes.**

■ **Pour résorber des déficits.** Jacques Myard, le député de Maisons-Laffitte, a fait un geste en faveur du centre hospitalier des Courses de sa ville, qui était au bord du gouffre. Il lui a octroyé une aide de... 85 500 €.

■ **Un coup de pouce à des projets originaux.** Jean-Frédéric Poisson, député (PCD) de Rambouillet, a utili-

sé 137 692 €. Il a donné 80 000 € à la communauté de communes Rambouillet Territoires, dont il est le président. Cet argent servira à financer pour moitié le coût de l'acquisition de nouveaux véhicules électriques, six à dix, qui seront mis à disposition des communes et des associations. Henri Guaino, député (UMP) du Chesnay, lui, s'est engagé pour 112 705 €. « Dans mon esprit, c'est un coup de pouce apporté à des projets ponctuels », explique le parlementaire, qui a soutenu notamment l'Association d'éducation populaire et d'entraide paroissiale bénévole (AEPB) afin de financer un voyage de jeunes défavorisés à Lourdes et

au Mont-Saint-Michel.

■ **Une belle part pour la culture.** François de Mazières, député (DVD) de Versailles, a octroyé un peu plus d'un tiers de ces 113 000 € à l'art sous toutes ses formes. Son homologue (PS) de Mantes-la-Jolie, François Descamps-Crosnier, a offert 15 000 € au festival de musique Blues-sur-Seine et autant à la salle de spectacle du Collectif 12.

■ **Les sportifs aussi.** Pierre Morange, le député-maire (UMP) de Chambourcy, a donné une enveloppe de 25 000 € pour le football club de Saint-Germain-en-Laye ou encore une autre de 18 000 € pour l'US le Pecq.